

Conditions Générales de Ventes HELIBREIZH – version du 30 juillet 2009

Conditions générales de vente des prestations pour les particuliers :

1. Régime de vol : Les prestations sont effectuées en régime de vol VFR (vol à vue, tel que le définit la réglementation de l'Aviation Civile).

2. Nos tarifs : Le tarif par personne inclut la T.V.A. ainsi que l'assurance. Aucun changement de tarif pour un vol en hélicoptère n'interviendra entre la période de validité du bon et le mail ou la lettre de confirmation.

3. Conditions générales de vente : Les réservations ne peuvent être effectuées qu'après achat du titre de vol. Pour les prestations achetées directement auprès d'**HELIBREIZH**, le client dispose de la validité appliquée sur le bon, pour effectuer une réservation ; cette période de validité écoulée, la prestation ne sera ni effectuée, ni remboursée sauf dans le cas où le client contacte **HELIBREIZH** avant la fin de validité de sa prestation. Moyennant la somme de 15 euros par prestation achetée avant la fin de sa validité, le client bénéficiera de 6 mois de validité supplémentaire. Pendant ces 6 mois, le client doit avoir contacté **HELIBREIZH** au minimum 15 jours avant la date de fin de validité de sa prestation, par email, fax ou courrier, afin de programmer une date et heure de rendez-vous, sans quoi celle-ci expirera automatiquement. A l'issue de période de validité, si le vol n'est pas effectué, le bon n'est ni remboursable, ni échangeable, les règlements y afférents sont réputés acquis et encaissés.

4. Confirmation de réservation : Les titulaires des bons sont avisés des dates de vols par mail ou téléphone, les confirmations des réservations s'effectuent par appel téléphonique, auprès d'**HELIBREIZH**, ou son prestataire, une fois la date de vol fixée le client recevra par e-mail, fax ou par courrier une lettre de confirmation ; celle-ci pourra être demandée à l'embarquement de l'aéronef.

5. Annulation : **HELIBREIZH** se réserve le droit d'annuler un vol pour les raisons suivantes :

- mauvaises conditions météorologiques,
- manquement de sécurité,
- s'il n'y a pas un minimum de passagers inscrits,
- Déprogrammation du vol par les sociétés prestataires.

Cette annulation peut avoir lieu juste avant le décollage, dans ce cas **HELIBREIZH** ne sera pas redevable des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par les clients pour se rendre sur le site.

En cas d'annulation par le client dans les 72 heures précédant le vol ou, en cas d'absence de celui-ci au jour et à l'heure fixée pour le vol, la prestation ne sera ni remboursée, ni effectuée ultérieurement. Dans le cas d'un paiement par carte bancaire, le client est averti que la carte sera débitée du montant de la prestation, au titre de la garantie. Dans le cas d'un règlement par chèque, celui-ci sera remis à l'encaissement.

Toutefois, le client a la possibilité d'annuler 1 fois la programmation de son vol en raison d'un imprévu (72 heures avant le déroulement de celui-ci), à la suite de quoi **HELIBREIZH** imposera une nouvelle date et un nouvel horaire prédéfinis.

Toute prestation annulée à cause de conditions météorologiques défavorables sera reportée à une date ultérieure.

Après l'achat d'une prestation auprès d' **HELIBREIZH**, passé le délai légal de 7 jours (selon l'article de loi n°L.121-16 et suivants du code de la consommation) aucun remboursement ne sera effectué, et ce, pour quelque motif que ce soit.

6. Règlement : Sur demande de la société **HELIBREIZH**, le client devra fournir une pièce d'identité et/ou un justificatif de confirmation de vol avant de monter à bord d'un des hélicoptères. **HELIBREIZH** ou les compagnies ou société qu'elle affrète se gardent la possibilité de débarquer toute personne ou tout bagage qui pourrait présenter un danger pour la sécurité du vol*

7. Litiges : Tout litige, contestation, défaut de règlement ou difficulté de toute autre nature, relatifs à nos prestations, sera soumis à la compétence des Tribunaux du Morbihan. Exception faite des cas soumis aux règles de la compétence d'ordre public.

8. Assurances : Les frais d'assurance, couvrant chaque passager en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs utilisés sont inclus. Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par nos assureurs.

9. Sous-traitance : **HELIBREIZH** se réserve le droit de sous-traiter certaines de ses prestations auprès de compagnies ou sociétés dans les conditions énoncées précédemment. Dans tous les cas de transport de passagers, les vols sont effectués par un titulaire d'un Certificat de Transporteur Aérien. Les vols d'initiations sont effectués par un pilote instructeur.

HELIBREIZH – Le Guern – 56890 Meucon

Tél : 02.97.44.68.21 Fax : 09.51.17.98.86 Courriel : ops@helibreizh.com Web : www.helibreizh.com

RCS Vannes : 510.955.826 NAF : 5110Z